

Ecrit par le 22 juillet 2024

Services express régionaux métropolitains : Avignon dans le bon wagon



Le territoire du bassin de vie d'Avignon figure parmi les 9 nouveaux projets de Services express régionaux métropolitains (SERM) que vient de labelliser le ministère des Transports.

Ce dispositif, porté tout particulièrement par la Région Sud, le Grand Avignon et la ville d'Avignon, visent le renforcement des épines dorsales ferroviaires avec une fréquence de type RER et la recherche d'une meilleure complémentarité avec les réseaux de bus urbains, d'autocars interurbains et l'offre de mobilité douce (piste cyclable, co-voiturage, autopartage).

Pour Avignon, ce SERM concerne huit intercommunalités de l'ensemble de son 'étoile' ferroviaire qui s'étend jusqu'à Carpentras, Orange, Arles et Pont-Saint-Espirit.

Une zone comprenant 715 000 habitants dont 90% se situent à moins 15 minutes d'une des 26 gares de ce bassin de vie. Le potentiel est particulièrement important pour le territoire puisqu'à ce jour seulement 6% des déplacements sur cette zone sont réalisés en transports en commun.

Cette labellisation n'est qu'une première étape qui doit se poursuivre par l'obtention du statut définitif par arrêté. Cette décision sera prise sur la base d'un dossier approfondi, qui précisera les objectifs, la feuille de route, le financement et la gouvernance des projets. Le calendrier des actions à venir s'étendra

Écrit par le 22 juillet 2024

donc jusqu'en 2040 via plusieurs phases dont la prochaine devrait prendre la forme d'une période d'études dont le coût est estimé à 7M€.

« Il s'agit d'un pas de plus pour apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de la Région qui souhaitent plus de trains. »

Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vers une tarification unique et une ouverture à la concurrence ?

Dans la Région Sud, les territoires d'Aix-Marseille-Provence, Toulon et Nice-Côte d'Azur figurent également dans cette 2^e vague de labellisation.

« Le Ministre a été sensible au caractère très particulier de nos 4 projets, dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes et qui sont tous reliés entre eux par des trains et des bus régionaux rapides et cadencés : un véritable réseau express qui nous permet de desservir nos 4 SERM et qui n'existe nulle part ailleurs, se félicite Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'un pas de plus, complémentaire à la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et aux effets de l'ouverture à la concurrence de nos TER, pour apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de la Région qui souhaitent plus de trains, plus de bus et une tarification unique. »

Ces neuf projets viennent s'ajouter aux quinze issus de la première vague de labellisations intervenue la semaine dernière. D'autres projets de SERM sont par ailleurs actuellement à l'étude.

Environ 800M€ vont être mobilisés par l'État pour soutenir ces projets, au travers du plan de relance et par le biais des contrats de plan État-Régions 2023-2027 (CPER).

« Ce travail de préfiguration des projets de SERM doit permettre de faire émerger une vision et des objectifs communs aux acteurs locaux, répondant aux besoins de mobilité quotidienne des habitants, autour d'une gouvernance claire », explique le ministère des Transports.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Services express régionaux métropolitains (SERM)

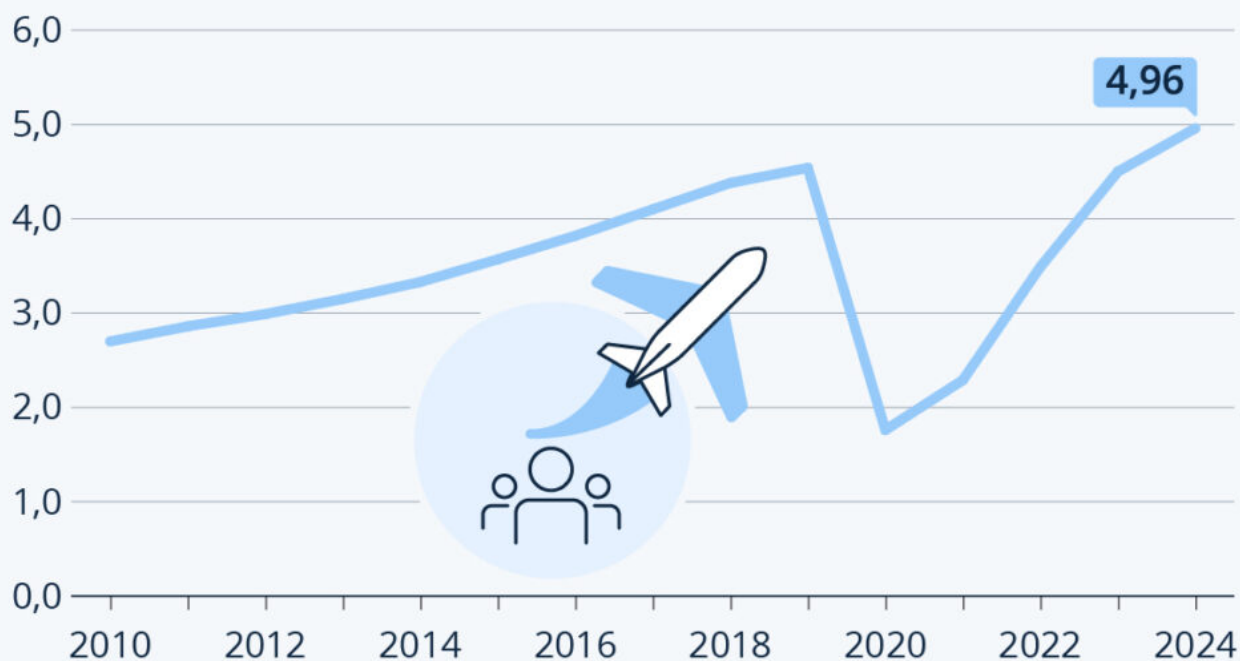


Écrit par le 22 juillet 2024

Transport aérien : vers un record de passagers en 2024 ?

Transport aérien : vers un record de passagers en 2024 ?

Évolution du nombre de passagers de l'industrie mondiale du transport aérien (en milliards)*



* 2023 : estimation. 2024 : prévision en date de juin 2024.

Source : International Air Transport Association



statista

Écrit par le 22 juillet 2024

Alors que les voyages internationaux se sont presque totalement arrêtés en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, l'industrie de l'aviation a subi ce qu'elle a décrit comme « la pire année de l'histoire pour la demande de transport aérien ». Selon l'[Association du transport aérien international](#) (IATA), le nombre de passagers a diminué de 60 % en 2020, tandis que les revenus du secteur ont chuté de près de 70 %.

Trois ans plus tard, la pandémie et les nombreuses perturbations qu'elle a entraînées semblent ne plus être qu'un vague souvenir pour le secteur du transport aérien, qui s'est totalement remis de la crise la plus grave de son histoire. Selon les dernières estimations de l'IATA, les recettes du secteur pourraient atteindre un nouveau record de près de 1 000 milliards de dollars cette année, alors que près de cinq milliards de passagers sont attendus pour 2024, dépassant de plus de 400 millions le nombre de passagers de 2019.

Dans une déclaration publiée avant la 80e assemblée générale annuelle de l'IATA à Dubaï cette semaine, le directeur général de l'IATA, Willie Walsh, a souligné le rôle crucial de l'industrie dans la connexion du monde. « Avec un nombre record de cinq milliards de voyageurs aériens attendus en 2024, le besoin humain de voler n'a jamais été aussi fort. En outre, l'économie mondiale compte sur le fret aérien pour acheminer les 8,3 billions de dollars d'échanges commerciaux qui parviennent aux clients par voie aérienne. Il ne fait aucun doute que l'aviation est essentielle aux ambitions et à la prospérité des individus et des économies ».

De Valentine Fourreau pour Statista

(vidéo) Le Réseau Le Saint part à la conquête de la Provence

Ecrit par le 22 juillet 2024



La discrétion est à la hauteur de l'ambition. En lançant le 16 juin dernier, à Cavaillon, sa nouvelle plateforme de distribution de fruits et de légumes pour les professionnels, [le Réseau Le Saint](#) marque sa volonté de développer son implantation dans le sud de la France. Déjà très présente dans l'ouest, l'entreprise ambitionne d'avoir à terme un maillage complet du territoire pour à la fois collecter des produits locaux et les distribuer partout en France.

L'histoire de l'entreprise Le Saint c'est la saga d'une famille bretonne, qui en deux générations a su s'imposer comme un des acteurs majeurs de la distribution de produits alimentaires frais en France. Créée par Louis Le Saint en 1958, à Bourg-Blanc, dans le Finistère, l'entreprise a démarré son activité de négoce, dans un petit entrepôt de 120 M², en sélectionnant des produits locaux de qualité. Cette histoire n'est pas sans rappeler celle d'un certain Édouard Leclerc qui 10 ans plus tôt ouvrait sa première épicerie, dans un vieux hangar, à Landerneau, située à moins de 30 km du fief de la famille Le Saint. Les bretons auraient-ils des prédispositions pour le commerce et l'épicerie ? Ce n'est pas [Gérard](#) et [Denis](#) (deux des quatre enfants de Louis Le Saint), qui ont repris les rênes de l'entreprise en 1998, qui démonteront le contraire. En moins de 30 ans, ils ont beaucoup développé l'affaire familiale. Avec une trentaine d'implantations en France l'entreprise a réalisé l'an dernier un CA de 800 M€.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Louis Le Saint ©DR

La Provence et la région PACA offrent un potentiel et une opportunité intéressante

Aujourd'hui, le Réseau Le Saint est le 2^e distributeur de fruits et légumes en France et le premier réseau indépendant. Il est également leader régional dans la distribution de produits de la mer. L'entreprise s'est diversifiée en proposant aussi de la viande, des produits laitiers, du vin, des produits d'hygiène et des arts de la table. Si le réseau est bien implanté dans le Sud-Ouest, la Provence et la région PACA offrent un potentiel et une opportunité intéressante pour le groupe, qui n'y est pas encore présent. De ce point de vue [la plateforme de Cavaillon](#) constitue une porte d'entrée vers le Sud-Est stratégiquement bien située, à proximité de grandes voies de communication, et surtout installé au cœur d'un important bassin de productions de fruits et de légumes.

Ecrit par le 22 juillet 2024



©DR

« Nos camions ne circulent jamais à vide »,

Si une part importante de l'activité du réseau Le Saint, consiste à sélectionner et à acheter des produits locaux pour les vendre aux distributeurs et aux restaurateurs de leur région. Les échanges entre les régions ont pour vocation à se développer. Si le chou-fleur de Bretagne ou l'oignon de Roscoff peuvent intéresser les provençaux, les cerises du Ventoux ou le Melon de Cavaillon pourraient aussi intéresser les bretons. « Nos camions ne circulent jamais à vide », confie Bernard Chanas, directeur technique et immobilier du groupe. Le réseau c'est à la fois un outil de vente pour les producteurs locaux et un moyen pour les distributeurs et restaurateurs de se fournir en produits venant des autres régions. « C'est la force du réseau », ajoute [Bernard Chanas](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024



©DR

N'avons-nous pas l'habitude d'entendre que les bretons chassent en meute ?

L'implantation du Réseau Le Saint en Provence, s'est faite dans un premier temps par le rachat en 2021 de l'[entreprise Michel Blanc](#), important grossiste en fruits et légumes implantée sur le MIN de Cavaillon. Mais pour développer ses activités et en particulier auprès des grands distributeurs il fallait d'avantage d'espace pour stocker et assurer la logistique. Le choix s'est alors porté sur la nouvelle ZAC des Hauts-Banquets à Cavaillon, projet développé par l'[agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#). Le Réseau Le Saint a été la première entreprise à avoir signé pour s'implanter dans cette nouvelle ZAC, qui devrait, ironie de l'histoire, également accueillir dans les prochains mois, la coopérative de distribution alimentaire bretonne [EVEN](#). Cet autre acteur important du marché est aussi basé dans le Finistère, à Ploudaniel (à 15 km de Bourg-Blanc). N'avons-nous pas l'habitude d'entendre que les bretons chassaient en meute ?

Ecrit par le 22 juillet 2024



©DR

Autre étape importante dans l'implantation provençale de ce réseau breton, le rachat en avril dernier du grossiste en fruits et légumes [VERPRIM](#), installé à Verquières (Bouches-du-Rhône). VERPRIM c'est d'ailleurs ce nom qu'a été choisi pour la plateforme cavaillonnaise.

« Nous avons là les moyens de travailler et de nous développer »

Après une année de travaux le bâtiment de 3000 M2 installé sur la ZAC des Hauts-Banquets a été mis en service le dimanche 16 juin. Le site est équipé d'une centrale photovoltaïque permettant de d'en couvrir une partie de ses besoins en énergie. La production du froid nécessaire au stockage est assurée par une nouvelle technologie qui n'émet pas de CO2. Le montant total de l'investissement sur le site de Cavaillon est de 5 millions d'euros. Aujourd'hui, 35 personnes y travaillent. En vitesse de croisières ce seront une centaine de collaborateurs qui y seront basés. « Nous avons là les moyens de travailler et de nous développer » affirme [Jean-Marc Gastaldi](#), le directeur du site. Avec cette nouvelle infrastructure

Ecrit par le 22 juillet 2024

l'entreprise compte se développer sur le marché des Grandes et Moyennes Surfaces et de la restauration (commerciale et collective). Même si les grands distributeurs disposent de leurs propres centrales d'achat, 20% en moyenne des fruits et légumes sont achetés en direct auprès de producteurs ou de grossistes. « Nous apportons à nos clients, un service de proximité, avec du conseil et beaucoup de réactivité » précise Jean-Marc Gastaldi.



Jean-Marc Gastaldi ©dr

La plateforme de Cavaillon ne propose que des fruits et légumes. Elles se fournissent auprès de 80 fournisseurs qui sont situés à 70% dans un périmètre de 200 km. « Aujourd'hui, nous proposons 600 références et nous allons encore enrichir notre offre » précise Cyrille Laclotte, le responsable des achats. Aujourd'hui, le site de Cavaillon gère 2 500 colis par jour et l'entreprise devrait réaliser en 2024 un CA de 10 M€. Ce qui laisse encore une belle marge de progression quand on sait qu'en moyenne un site du réseau en réalise trois fois plus.

Ecrit par le 22 juillet 2024



©DR

Le réseau Le Saint

2° distributeur de fruits et légumes en France et premier réseau indépendant

30 implantations en France

2000 collaborateurs

800 M€ de CA

3 marques propres : Charnel, Mangeons Français et jardin créole

Répartition de l'activité : 65 % fruits et légumes, 20 % produits de la mer, 15 % B.O.F, viande et charcuterie

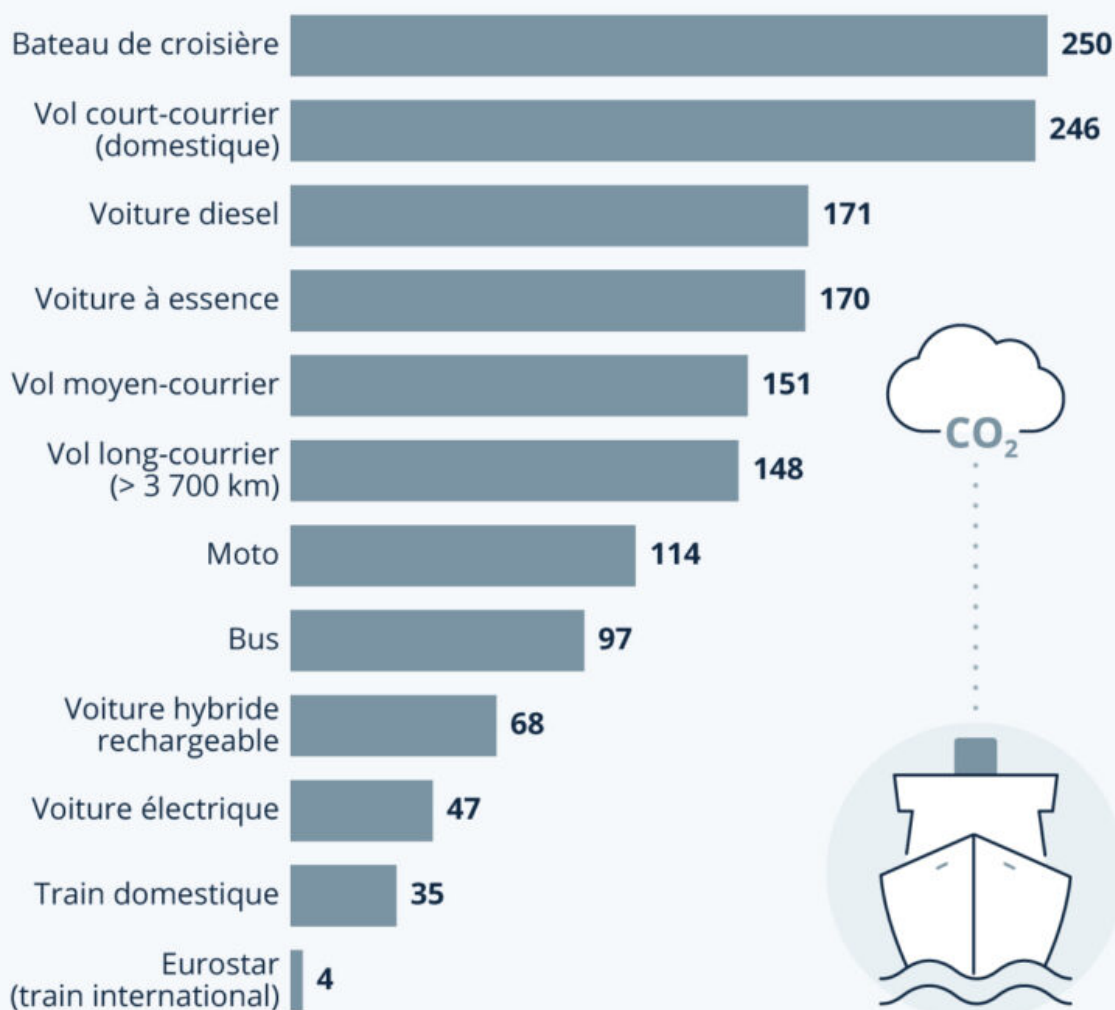
Écrit par le 22 juillet 2024

Quels modes de transport sont les plus polluants ?

Écrit par le 22 juillet 2024

L'empreinte carbone du transport de voyageurs

Émissions de gaz à effet de serre des modes de transport, en grammes d'équivalent CO₂ par passager-kilomètre



Sources : OWID, ICCT et gouvernement britannique via Visual Capitalist



statista

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les transports représentent [près du quart des émissions mondiales](#) de dioxyde de carbone liées à la combustion d'énergie. Comme le montre une analyse publiée par le site [Visual Capitalist](#), les voyages en bateau de croisière, les vols intérieurs (court-courrier) et les trajets en voiture thermique sont les modes de déplacement les plus intensifs en carbone, c'est-à-dire si l'on regarde les grammes d'équivalent CO2 émis par passager et par kilomètre. À l'autre bout de l'échelle, le train s'impose parmi les [moyens de transport](#) émettant le moins de gaz à effet de serre rapporté au nombre de voyageurs et à la distance parcourue.

Il est important de souligner que les données présentées dans le graphique ci-dessous peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction du mix énergétique national, des technologies et du réseau de transport. Par exemple, de nombreux experts s'accordent à dire que les [voitures électriques](#), sur une durée de vie complète, ont une empreinte carbone plus faible que les véhicules à moteur à combustion. Cependant, les véhicules électriques se rechargent avec le courant provenant du réseau électrique, qui demeure plus ou moins alimenté par les [combustibles fossiles](#) selon les pays. Par conséquent, les émissions des voitures électriques dépendent avant tout de la manière dont les pays dans lesquels elles sont utilisées produisent leur électricité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Transport de voyageurs : 6 emplois sont à pourvoir dans le Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



La [Fédération Nationale des Transports des Voyageurs](#) (FNTV) lance une campagne de recrutement dans la région Sud. [Six emplois](#) sont à pourvoir dès maintenant dans le département de Vaucluse, dont 5 chauffeurs et un mécanicien.

À [Pertuis](#), quatre postes de Conducteur-receveur/Conductrice-receveuse sont ouverts, un poste de conducteur receveur est disponible à [Avignon](#), ainsi qu'un poste de mécanicien poids lourd à [Sorgues](#).

Pour l'année 2024, la FNTV estime un besoin de 600 conducteurs dans la région Sud afin d'assurer la mobilité des élèves dans la région. Les postes disponibles proposés par la FNTV Sud et ses partenaires sont uniquement des CDI.

La FNTV Sud regroupe 110 entreprises de transport routier de voyageurs non urbain, employant 5 900 salariés dont 80% sont conducteurs. Ces entreprises comptent dans leurs parcs environ 3 800 autocars.

Pour postuler : [Accueil - Espace Carrière \(fntv.fr\)](#) ou <https://jobboard.fntv.fr/>

Sarah Ripert & L.G.

Ecrit par le 22 juillet 2024

La ligne de bus Zou entre Avignon et Arles s'équipe d'un rack à vélos



Le réseau de transport de la [Région Sud](#) a équipé plusieurs de ses bus pour l'import de vélos ces dernières années afin de développer la pratique du vélo pour les loisirs ou le quotidien. La dernière ligne de bus à avoir acquis cet équipement est la ligne Zou! 707, qui fait le trajet entre Avignon et Arles, en passant par Saint-Rémy-de-Provence.

La ligne 707 a été équipée en partenariat avec [Transdev SUD](#) et [Carrosserie Vincent](#). Cette ligne permet de rejoindre facilement les véloroutes EuroVelo8, EuroVelo17, et La Durance à vélo, et permet aussi de desservir les Alpilles et le Pays d'Arles.

Écrit par le 22 juillet 2024

Aujourd'hui, 11 lignes du réseau régional de bus ZOU! sont équipées pour l'emport de vélos.

Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant



Le [petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue](#), qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100% renouvelable et certifié durable.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en œuvre par la société carpentrasienne des [Voyages Arnaud](#), le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).

Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.

Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.

Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.



Ecrit par le 22 juillet 2024

Les employeurs vont pouvoir vérifier en ligne la validité du permis de leurs salariés



Le ministère de l'Intérieur ouvre [Verif.permisdeconduire.gouv.fr](https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr). Ce téléservice sécurisé permet aux employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises de savoir si leurs employés conducteurs ont un permis valide.

Si un salarié a le devoir d'avertir sans délai son employeur de toute restriction de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.), les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises ont également la possibilité légale d'accéder aux informations relatives à la validité du permis de conduire des personnes qu'elles emploient comme conducteur pour améliorer la prévention et la sécurité routière.

Grâce au téléservice <https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr/>, les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent désormais connaître la validité ou l'invalidité du permis de conduire de leurs employés salariés affectés à la conduite (mais pas leur solde de points), en contrepartie d'une participation financière.

Ecrit par le 22 juillet 2024

700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés

Les modalités juridiques et pratiques ont été définies à l'issue de plusieurs consultations des organisations professionnelles et syndicales, et rendues officielles par arrêté du 15 février 2024. Près de 700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés.

Un portail inédit, sécurisé et simple d'utilisation pour les employeurs

Les entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent donc désormais recevoir par voie électronique via ce nouveau portail l'état des droits à conduite du dit salarié à un instant 't' : informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire (valide, invalide ou suspendu, et le cas échéant avec les conditions restrictives - exemple : conduite de nuit interdite). Ces données sont issues du système national des permis de conduire (SNPC). Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

Attestation
de vérification du permis de conduire

Numéro de dossier (NEPH) : 820166910099

Comme le prévoient les articles L225-5 11°, R.225-5 1 4° et R225-5-1 du code de la route, les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire sont communiquées aux entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises, pour les personnes qu'elles emploient comme conducteur de véhicule à moteur. Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.

Etat du permis : Inconnu de nos services
Date de l'interrogation : 17/11/2021 - 20h20

2D-DOC

Le relevé d'informations est issu des données enregistrées dans le système national des permis de conduire à date du 17/11/2021 à 20h20. Ce relevé a pour seule finalité de communiquer l'état des droits à conduire d'un salarié, sans préjudice de l'enregistrement ultérieur d'informations affectant ses droits.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

Attestation
de vérification du permis de conduire

Numéro de dossier (NEPH) : [REDACTED]

Comme le prévoient les articles L225-5 11°, R.225-5 1 4° et R225-5-1 du code de la route, les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire sont communiquées aux entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises, pour les personnes qu'elles emploient comme conducteur de véhicule à moteur. Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.

Nom de naissance : [REDACTED]
Prénom(s) : [REDACTED]
Etat du permis : Valide
Date de l'interrogation : 01/06/2021 - 21h20

2D-DOC

Le relevé d'informations est issu des données enregistrées dans le système national des permis de conduire à date du 01/06/2021 à 21h20. Ce relevé a pour seule finalité de communiquer l'état des droits à conduire d'un salarié, sans préjudice de l'enregistrement ultérieur d'informations affectant ses droits.

Conditions restrictives : [REDACTED]

Catégorie : B
Etat : Valide
Aménagements : [REDACTED]

Catégorie : C
Etat : [REDACTED]

Exemples d'attestations de vérification du permis de conduire - specimen

Au terme de son contrat de travail ou en cas de démission, le salarié pourra obtenir une attestation de suppression empêchant toute consultation ultérieure de son permis de conduire par son précédent employeur.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Attestation
de suppression du service Verif Permis

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Date d'émission du document : / /

Par ce document, l'entreprise _____ numéro de SIREN _____
atteste avoir procédé à la suppression le / / à _____ de la fiche d'information de
PRENOM NOM né(e) le / / sur la plateforme Verif Permis.

A compter de cette date, l'entreprise _____ ne sera donc plus en droit
de procéder à la vérification de la validité du permis de conduire.

Une copie de ce document doit être remise à PRENOM NOM comme récépissé de la
bonne suppression de ses données personnelles de la plateforme Verif Permis.

L'équipe Verif Permis.

Attestation de suppression.

Combien coûte une consultation pour l'employeur ?

Pour les entreprises de 50 conducteurs salariés ou moins :

a) Pour l'abonnement annuel avec un nombre de 100 consultations : 40€ HT ;

b) Pour toute consultation unitaire au-delà du volume prédéfini : 0,95€ HT ;

Pour les entreprises de plus de 50 conducteurs salariés :

a) Pour l'abonnement annuel : 40€ HT ;

b) Pour chaque consultation unitaire : 0,95€ HT.

Prévenir les risques d'accidents de la route

La vérification par la consultation du portail par l'employeur représente un outil supplémentaire pour réduire les accidents de la route impliquant un véhicule lourd ou tout autre véhicule conduit dans le

Ecrit par le 22 juillet 2024

cadre d'une mission de transport de voyageurs ou de marchandises.

Pour rappel, le salarié a l'obligation d'avertir sans délai son employeur de toute modification de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.). De son côté, l'employeur a l'obligation de veiller à préserver la santé et la sécurité de son employé.

L.G.

Lancement de la nouvelle ligne interrégionale entre Avignon et Valréas

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce vendredi 19 avril, Jean-Pierre Serrus, vice-président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en charge des transports et de la mobilité durable et Paul Vidal, conseiller régional de la [Région Auvergne-Rhône-Alpes](#) délégué aux transports interurbains et scolaires ont inauguré la nouvelle ligne régulière [ZOU!](#) Valréas-Avignon.

La navette circulera toute l'année à raison de 2 allers-retours quotidiens du lundi au dimanche, y compris les jours fériés (sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre). Les horaires seront coordonnés avec les horaires des TGV à destination et en provenance de Paris. Les tarifs sont ceux applicables pour les lignes de proximité du réseau routier régional de transport, avec un billet unitaire à 2,10 €.

Une meilleure connexion interrégionale

Cette nouvelle ligne, qui portera le numéro 985, desservira les villes et les sites suivants : Valréas-Nyons-Mirabel-aux-Baronnies-Vaison-la-Romaine-Malaucène-Carpentras Hôpital-Avignon TGV-Avignon Pôle d'Échanges Multimodal. Ce nouveau mode de transport répond à la demande de la Région Auvergne-

Ecrit par le 22 juillet 2024

Rhône-Alpes qui souhaitait une ligne régulière qui dessert les communes de Nyons et Mirabel-aux-Baronnies afin d'améliorer les connexions interrégionales.

Elle vient également renforcer le lien entre les Régions puisqu'elle est le fruit d'une collaboration entre la Région Sud et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Pour les habitants de nos deux régions, voilà une solution très concrète et attendue, pour se rendre à Avignon, plus vite et plus facilement ! Voilà le sens de notre service public des transports : des solutions pour tous les territoires » a déclaré Jean-Pierre Serrus, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge des transports et de la mobilité durable.

« Je me félicite de cette collaboration et de la nouvelle proposition de service qui en découle pour les habitants de nos deux régions. Nous répondons à la fois aux enjeux de déplacement du quotidien, mais également à ceux liés au développement touristique de cette zone » a déclaré Paul Vidal, conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports interurbains et scolaires.

985 Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU.

985

- VALREAS
- NYONS
- MIRABEL-AUX-BARONNIES
- VAISON-LA-ROMAINE
- MALAUCENE
- CARPENTRAS
- AVIGNON

HORAIRES À COMPTER DU 19 AVRIL 2024

LIGNE PROXIMITÉ ZOU!

Bon à savoir

- Réservation conseillée au 04 90 36 05 22 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au plus tard la veille du trajet avant 18h, le vendredi avant 18h pour les samedis, dimanches, et lundis. En cas d'empêchement pensez à annuler votre réservation au plus tôt.
- Parking vélo au départ de Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choralies).
- Votre employeur vous rembourse, sur demande, 50% de votre abonnement. (Décret n°2008-1501 du 30/12/2008)

Booking is recommended at 04 90 36 05 22 from 9 AM to 12 AM and from 2 PM to 6 PM the day before the trip. Friday before 6PM before the next Saturday, Sunday and Monday. Please, in case of impediment, think of cancelling your reservation as soon as possible.

Free Bike parking at Vaison-la-Romaine (arrêt Avenue des Choralies).

Conditions de circulation

- D'autres arrêts existent, notamment sur les réseaux urbains. Toutefois, certains trajets ne sont pas possibles entre deux arrêts urbains. Se renseigner auprès du conducteur.
Other stops exist, especially on urban networks. However, some trips are not possible between two urban stops. Ask the driver for information.
- La place pour les bagages est restreinte et toujours sous la responsabilité de l'usager. Pour votre sécurité prévenir le conducteur que vous avez des bagages dans la soute à la montée et à la descente.
Space for luggage is limited and always under the user's responsibility. For your safety, inform the driver that you have luggage in the hold when you get on and off the bus.
- Les horaires sont calculés pour des conditions normales de circulation. Ils sont donnés à titre indicatif. Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué.
Schedules are calculated for normal traffic conditions. They are given as an indication. Please arrive at the stop 5 minutes before the indicated time.

Renseignements et vente

AVIGNON

- PEM D'AVIGNON : 5 avenue Monclar - 84000 AVIGNON - 04.90.82.07.35 - contact@sas-sepem.com - pemavignon.fr

VAISON-LA-ROMAINE

- CARS LIEUTAUD : Avenue des Choralies - 84110 VAISON-LA-ROMAINE - 04 90 36 05 22 - vaison@cars-lieutaud.fr - cars-lieutaud.fr

zou.maregionsud.fr

Service-clients ZOU!
04 13 94 30 50

Simple comme bonjour /
Accédez aux tarifs ZOU!
en 1 clic

APPLI ZOU!

APPLI ZOU!

Transporteur assurant le service de la ligne:
AP CARS LIEUTAUD
04 90 36 05 22 - cars-lieutaud.fr

Ecrit par le 22 juillet 2024

985 Valréas - Nyons - Vaison la Romaine - Avignon TGV ZOU!

VALRÉAS > NYONS > VAISON LA ROMAINE > AVIGNON TGV	Du lundi au dimanche	
	Oui	Oui
circule les jours fériés sauf runs during public holidays except 25/12 - 01/01 - 01/05		
VALREAS		
Halte Routière	07:45	13:45
NYONS		
Office de Tourisme	08:04	14:04
MIRABEL AUX BARONNIES		
Place de la Mairie	08:14	14:14
VAISON LA ROMAINE		
Avenue des Choralies	08:26	14:26
MALAUCENE		
Palivettes ↔	08:39	14:39
CARPENTRAS		
Pôle Santé ↘	09:00	15:00
AVIGNON		
Gare TGV ↘	09:30	15:30
PEM Gare Routière	09:45	15:45

↔ Trajets urbains interdits sur ZOU ! Urban trips are not allowed with ZOU!
 ↘ Seule la descente est autorisée. Only getting off the bus is allowed here.

AVIGNON TGV > VAISON LA ROMAINE > NYONS > VALRÉAS	Du lundi au dimanche	
	Oui	Oui
circule les jours fériés sauf runs during public holidays except 25/12 - 01/01 - 01/05		
AVIGNON		
PEM Gare Routière	09:46	15:46
Gare TGV ↗	10:04	16:04
CARPENTRAS		
Pôle Santé ↗	10:34	16:34
MALAUCENE		
Palivettes ↔	10:55	16:55
VAISON LA ROMAINE		
Avenue des Choralies	11:11	17:11
MIRABEL AUX BARONNIES		
Place de la Mairie	11:20	17:20
NYONS		
Office de Tourisme	11:30	17:30
VALREAS		
Rond Point	11:49	17:49

↗ Seule la montée est autorisée. Only boarding the bus is allowed here.
 ↔ Trajets urbains interdits sur ZOU ! Urban trips are not allowed with ZOU!